

RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recensement et présentation des actions
du Grand Annecy et de certaines
communes réalisées en 2020

*Rédaction : Direction de l'Action Environnementale
Novembre 2021*

Sommaire :

Introduction

Chiffre clés

Le Projet de Territoire et le Plan Climat : deux démarches de planification étroitement liées

Les 4 axes du Plan Climat Air Energie Territorial et la situation en matière de transition écologique, énergétique et qualité de l'air

Axe 1 : Mobiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens autour du Plan climat

Axe 2 : Maîtriser nos consommations d'énergie

Axe 3 : Valoriser les ressources du territoire

Axe 4 : Mettre en place une stratégie opérationnelle d'adaptation au changement climatique

Actions 2020 des communes

Introduction

C'est dans le cadre des engagements du « Grenelle 2 » que le gouvernement, répondant à des impératifs de transparence concernant le développement durable, a demandé aux collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport annuel sur leur situation dans ce domaine.

Cela concerne aussi bien les communes, conseils départementaux et conseils régionaux que les EPCI.

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 est pris en application de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 ». Le rapport doit être présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Le rapport sert de point d'étape mais aussi de perspectives de la politique de développement durable mise en œuvre sur le territoire.

La dernière partie du rapport est consacrée aux actions mises en œuvre par certaines communes.

En effet, l'agglomération cherche à coordonner son action en matière de développement durable avec celle des communes. Cela se traduit notamment par la labellisation commune Cap Cit'ergie commune au Grand Annecy et à la commune nouvelle d'Annecy.

Cette démarche Cit'ergie pourrait s'étendre à d'autres communes au cours des prochaines années.

Le présent rapport s'organise selon les 4 axes du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) arrêté par le conseil communautaire de février 2020 :

- ✓ Axe 1 : Mobiliser l'ensemble des acteurs et les citoyens autour du plan climat
- ✓ Axe 2 : Maîtriser nos consommations d'énergie
- ✓ Axe 3 : Valoriser les ressources du territoire
- ✓ Axe 4 : Mettre en place une stratégie opérationnelle d'adaptation au changement climatique

Il est à préciser que ce rapport porte sur les actions menées en 2020, année très fortement impactée par la crise sanitaire.

DONNEES CLES DU GRAND ANNECY

34 COMMUNES	500 KM ²
93 CONSEILLERS	205 214 HABITANTS

Le Grand Annecy se classe au rang des plus grandes comités métropolitains d'agglomération françaises.



CHIFFRES CLÉS 2018 - 2020

203 784 habitants

Grand Annecy
Population totale 2018

34 communes

539 km²

✓ **44%** d'espaces naturels dont 33% de forêts

✓ **4.6%** de la surface en eau .

✓ **45%** de terres agricoles

✓ **11%** d'espaces urbanisés

✓ **Le Lac :**

27 km² – 14.6 km de long

70% de la production d'eau potable

✓ **360** zones

humides sur plus de 665 Ha

Facture énergétique 2017 :

2629 €

Par an et par habitant,
Dont

914 €

Pour le logement

+ 2°C

Augmentation moyenne de la température à Annecy de 1947 à 2019



-33cms de neige

sur la période 1991-2020 par rapport à 1961-1990

356 GWh

La production locale d'énergie renouvelable en 2019

873 000 TéquCO2

Émissions des gaz à effet de serre du territoire en 2018

Référence 2015

920 000 TéquCO2

473 Kg volume de déchets ménagers produits par habitant sur le Grand Annecy en 2020

43%, c'est le taux de valorisation matière et organique par habitant (Rapport annuel de la valorisation des déchets 2020)

4 801 GWh

Consommation d'énergie sur le territoire en 2018

Postes des consommations d'énergie

32 %

Transport routier

35 %

Résidentiel

21 %

Tertiaire

10 %

Industrie

1 %

Agriculture

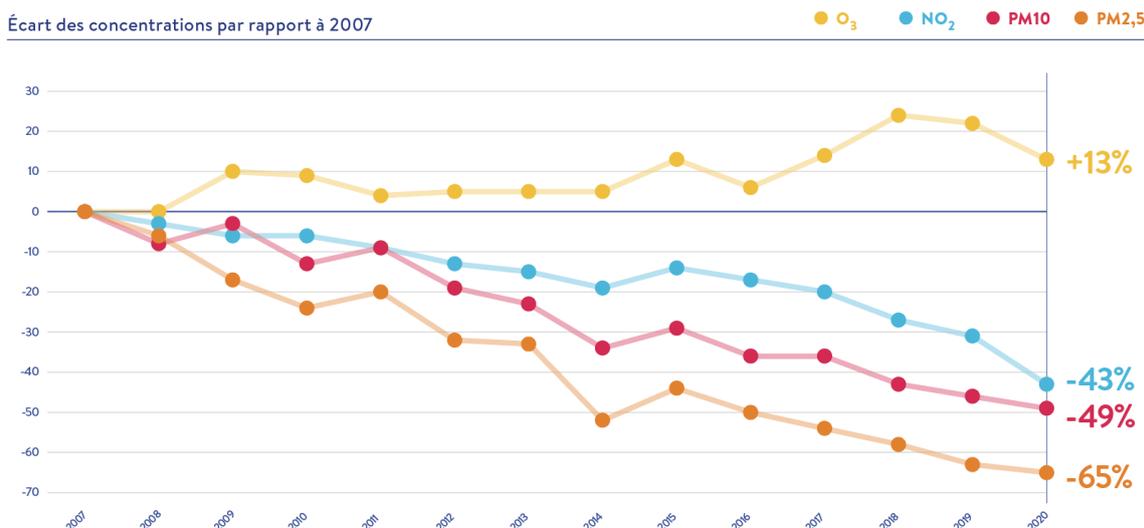
Source : https://auvergnernhonealpes.territory.fr/?zone=region&maille=epci&zone_id=84&analysis=105

LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE EN 2020

La qualité de l'air s'est nettement améliorée en 2020 et les principaux polluants réglementés (particules fines, oxydes d'azote et ozone) sont en baisse. Deux facteurs expliquent l'amélioration observée en 2020 :

- La baisse des émissions polluantes (trafic routier, activités économiques) majoritairement liée au contexte sanitaire.
- Des conditions météorologiques favorables à une bonne qualité de l'air (hiver doux et tempétueux, fortes chaleurs tardives en été).

Ces deux paramètres n'ont pas contribué dans les mêmes proportions à la baisse de la pollution. La réduction des activités humaines a une incidence directe et prépondérante sur les concentrations en oxydes d'azote et pour moitié sur les concentrations en ozone. Ce sont en revanche les conditions météorologiques qui ont joué sur la baisse des particules fines (la douceur exceptionnelle du mois de février ayant permis une réduction des émissions de chauffage) et pour moitié sur la formation de l'ozone. L'année 2020 nous a permis de mesurer en conditions réelles l'efficacité de baisses importantes des sources de pollution sur la qualité de l'air. Reste maintenant à tirer les leçons de cette année atypique pour amplifier les politiques d'amélioration de la qualité de l'air en matière de transport, de chauffage, d'habitat et d'accompagnement à l'évolution durable des comportements.



Tendance d'évolution des concentrations moyennes annuelles (Source Atmo bilan 2020)

Les épisodes de pollution

L'année 2020 a connu 5 épisodes de pollution tous liés aux poussières PM10 : 2 jours en vigilance jaune (information et recommandation) et 3 en vigilance orange (niveau d'alerte 1).

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE PLAN CLIMAT : DEUX DÉMARCHES DE PLANIFICATION ÉTROITEMENT LIÉES

L'Ambition du Projet de territoire :

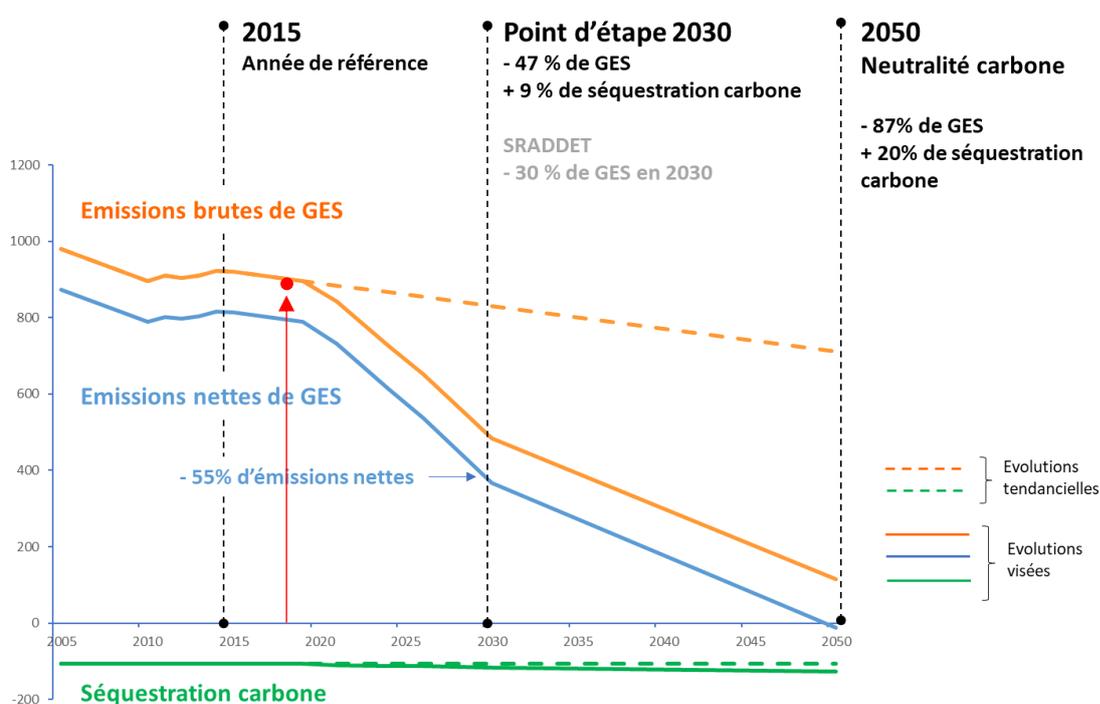
2050 : LE GRAND ANNECY, TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'INNOVATION EN EUROPE

Après l'année 2019 consacrée à l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du Grand Anancy, l'année 2020 permet l'arrêt du projet en conseil communautaire le 20 février et engage sa mise en oeuvre. La stratégie adoptée vient préciser de la manière suivante l'ambition d'exemplarité en matière de développement durable :

« Atteindre la neutralité carbone et contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1.5° en 2050. »

Le Conseil communautaire a arrêté le projet de PCAET lors de la séance du 20 février 2020.

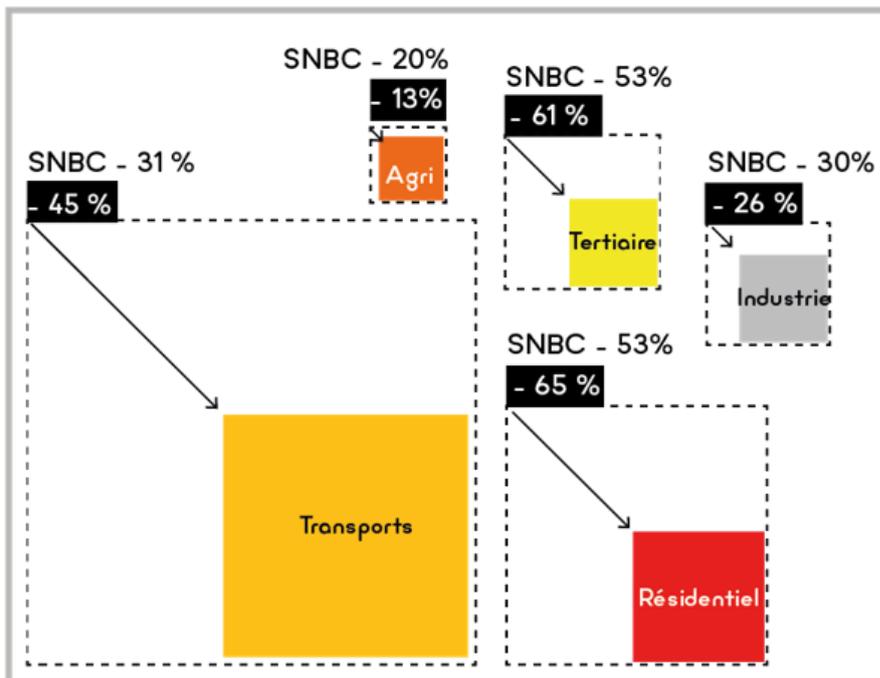
Des objectifs chiffrés sur le territoire



Objectif neutralité carbone > point d'étape 2030

Exprimé en émissions de GES sauf pour le triangle « ENR »

Valeur de référence: 2015



Les objectifs carbone chiffrés par secteurs (en proportion des émissions de GES)

Pointillés : valeurs 2015

Carrés de couleur : valeur cible 2030.

Les 4 axes de la stratégie et les orientations du PCAET

AXE 1 MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET LES CITOYENS AUTOUR DU PLAN CLIMAT

- ✓ 1.1 Un plan climat citoyen
- ✓ 1.2 Les collectivités moteurs de la transition énergétique
- ✓ 1.3 Favoriser l'engagement des acteurs économiques

AXE 2 MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- ✓ 2.1 Contribuer à la transition par l'aménagement du territoire
- ✓ 2.2 Planifier une mobilité durable
- ✓ 2.3 Accélérer la transition vers des logements sobres en énergie
- ✓ 2.4 Atténuer les impacts du secteur économique

AXE 3 VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- ✓ 3.1 Mettre à profit la richesse sylvicole du territoire
- ✓ 3.2 Développer les circuits courts et l'économie circulaire
- ✓ 3.3 Renforcer la production locale d'énergies renouvelables

AXE 4 METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ✓ 4.1 Préserver durablement la santé en adaptant l'habitat, l'environnement urbain et les activités humaines au changement climatique
- ✓ 4.2 Maîtriser et partager la ressource en eau
- ✓ 4.3 Assurer la sécurité des biens et des personnes face aux risques naturels renforcés
- ✓ 4.4 Protéger les écosystèmes fragilisés par les pressions humaines et le changement climatique pour favoriser la séquestration carbone

AXE 1 : MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET LES CITOYENS AUTOUR DU PLAN CLIMAT

Le plan d'actions :

Reprenant les objectifs du projet de territoire et les propositions issues des ateliers climat, le PCAET se compose de 68 actions qui constituent une base de travail pour mettre le territoire sur la trajectoire de la transition écologique. Un dispositif de suivi et d'évaluation est mis en place avec la labellisation Citergie : outil européen d'évaluation des politiques climat air énergie des collectivités territoriales.

Les avis des autorités administratives sur le projet de PCAET

Conformément à la démarche réglementaire des PCAET, le projet de PCAET arrêté par le conseil communautaire a été envoyé à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe), au Préfet de Région et au Président de Région.

Les avis de la MRAe et du préfet de Région ont permis d'améliorer la conception du PCAET et l'information du public :

- ajout d'un rapport spécifique sur la qualité de l'air en application de la loi d'orientation sur les mobilités (LOM).
- ajout de l'élaboration du plan d'action « tourisme durable », fiche action 42bis du PCAET.

Orientation 1.1 : Un plan climat citoyen

Les contributions de l'Espace citoyen

L'Espace citoyen a également transmis son avis sur le PCAET en septembre 2020 suite à plusieurs échanges avec les élus et les services.

Le travail avec l'Espace Citoyen, Conseil de développement du Grand Annecy est très engagé et constant avec plusieurs actions associées au PCAET, notamment orientées vers des processus de concertation citoyenne :

- Elaboration d'un avis sur le plan d'action du PCAET via 15 réunions d'un groupe de citoyens dédiés à ce sujet, 2 rencontres avec les élus et services. Le document produit témoigne de ce travail (1 avis général et 1 annexe qui reprend 150 questions/réponses, sorte de boîte de dialogue entre élus-services et citoyens sur ce sujet).

L'avis de l'espace citoyen est pris en compte dans le PCAET avec notamment :

- La nécessité de produire des supports de vulgarisation ;
- L'engagement d'élaborer des indicateurs simples, adaptés au grand public.
- Plusieurs rencontres entre l'espace citoyen et les élus : sur le rapport d'Orientation Budgétaire, sur l'Economie Sociale et Solidaire
- En termes de productions, et au-delà de l'avis sur le PCAET, on peut citer : "paroles citoyennes post-covid", et "une place pour TOUS les jeunes"
- Création fin 2020, d'un groupe de travail composé d'élus communautaires et municipaux, de services de l'agglo et des communes pour préparer une délibération cadre sur la démocratie participative dans le Grand Annecy.

Défi énergie



Le Grand Annecy propose aux habitants de l'agglomération de participer à un défi « énergie » : un challenge de 6 mois de janvier à juin 2021 durant lequel les participants vont relever en équipe des défis qui permettent d'économiser de l'énergie et d'adopter durablement les bons gestes pour réduire leurs factures d'énergie en agissant pour le climat.

Décembre 2020 : recrutement des participants.

120 foyers se sont portés volontaires pour participer au défi énergie

Orientation 1.2 : Les collectivités moteurs du plan climat

Séminaire Environnement du 18 septembre 2020



Participation du service au séminaire environnement à destination des membres de la commission environnement.

Préparation et tenue de deux ateliers interactifs : atelier 1 sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (apport d'éléments de connaissance sur le projet de PCAT- positionnement des élus sur l'urgence climatique – synthèse et priorités à fixer) – atelier 2 sur la qualité de l'air. (Eléments de connaissance sur le sujet, les actions prioritaires)

La convention qualité de l'air avec la Région : réalisations 2020

Le Grand Annecy et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont signé en 2019 une convention territoriale pour la qualité de l'air. Dotée d'un budget global de 4M€ sur 3 ans, celle-ci se compose de 13 actions réparties autour de 4 thématiques : la mobilité, le résidentiel bâti, les activités industrielles et travaux publics, la sensibilisation de la population.

Les actions de la convention relèvent de différents chapitres du PCAET où elles sont présentées.

Labellisation Cit'ergie :

La commune d'Annecy et le Grand Annecy sont labélisés Cap Cit'ergie depuis 2018.

La labellisation se décline en 6 domaines : la planification urbaine, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement énergétique, l'eau, l'assainissement et les déchets, la mobilité, l'organisation interne et la coopération avec les acteurs du territoire.

Copil Citergie commun ville – Grand Annecy en date du 16 décembre 2020

Territoire à énergie positive

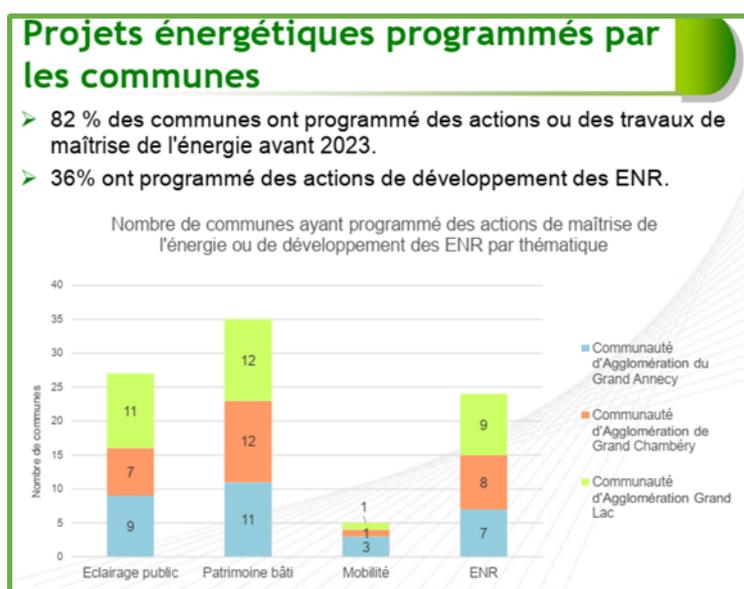
En 2018, l'Ademe et la Région ont renouvelé la démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS) pour une période de trois ans. Le territoire Tepos est constitué de Grand Chambéry, Grand Lac et Grand Annecy l'animation est réalisée par le PNR des Bauges.

En mars 2020, un accord cadre a été attribué. Il permet de solliciter 3 bureaux d'étude pour nous accompagner dans les missions suivantes :

- Sensibiliser les communes pour la mise en œuvre d'actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement des ENR sur leur patrimoine public
- Faciliter la rénovation des bâtiments et développement des ENR
- Sensibiliser et animer les entreprises pour qu'elles s'inscrivent dans des démarches de transition écologique
- Accompagner les porteurs de projets publics ou parapublics dans la recherche de financements, le montage juridique et l'administratif

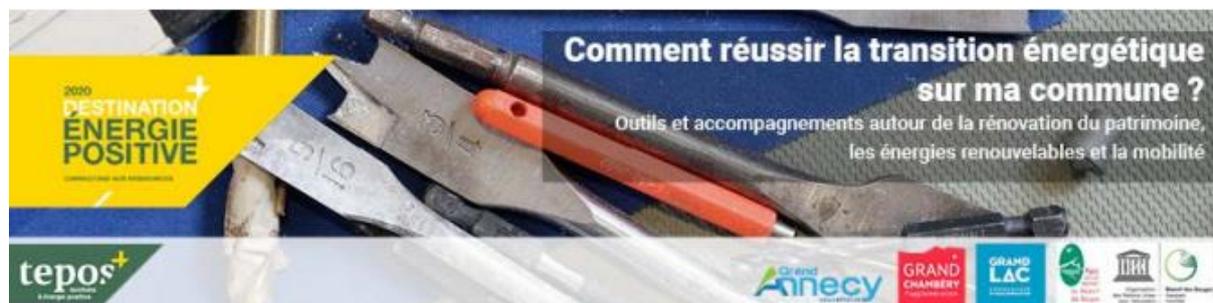
De juin à décembre 2020, réalisation de la première mission.

Un questionnaire a été envoyé aux 100 communes du TEPOS. Plus de 70% des communes ont répondu au questionnaire. Une synthèse a été présentée aux élus du Comité de Suivi du 23 novembre 2020 et aux communes du TEPOS lors de la conférence TEPOS du 8 décembre.



Une vidéo a également été réalisée avec la participation du SYANE, du SDES et des élus de communes qui utilisent le service de conseil en énergie partagé. L'objectif de cette vidéo est de mettre en avant l'intérêt de faire appel à un conseiller en énergie.

Webinaires TEPOS du 30 novembre au 8 décembre 2020



Au regard du calendrier électoral et de l'enjeu de la redynamisation de la démarche TEPOS, la cible prioritaire définie était celle des élus - renouvelés et nouveau avec deux messages principaux :

- La transition est bien engagée sur le territoire...
- Il est urgent et essentiel de l'accélérer et de l'amplifier.

Les objectifs étaient :

- Donner envie d'agir pour la transition énergétique
- Expliquer ce qu'est TEPOS et l'intérêt de travailler à l'échelle des 3 Agglos et du PNR
- Donner les clefs pour agir aux collectivités

Les thématiques des ateliers du 30 novembre et du 2 décembre étaient :

- Développer les énergies renouvelables solaires
- Développer les énergie renouvelables thermiques
- La rénovation énergétique des bâtiments
- La mobilité décarbonée

126 élus et techniciens ont participé aux ateliers et à la conférence de clôture du 8 décembre.

SEQUOIA

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) SEQUOIA le 10 novembre et lauréat fin décembre 2020.

Pour répondre à cet AMI de la FNCCR, le groupement suivant s'est ainsi constitué :

- le syndicat d'énergie de la Savoie (SDES)
- le syndicat d'énergie de la Haute Savoie (SYANE)
- Grand Anecy
- Grand Chambéry
- Grand Lac
- Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Le programme SEQUOIA finance au Syane, des postes d'économiseur de flux, pour aider les communes à mettre en place des actions concrètes pour diminuer les consommations d'énergie liées à leur patrimoine. Cela permet aux communes du Grand Anncy de payer que 25% du coût du service de conseil en énergie du Syane.

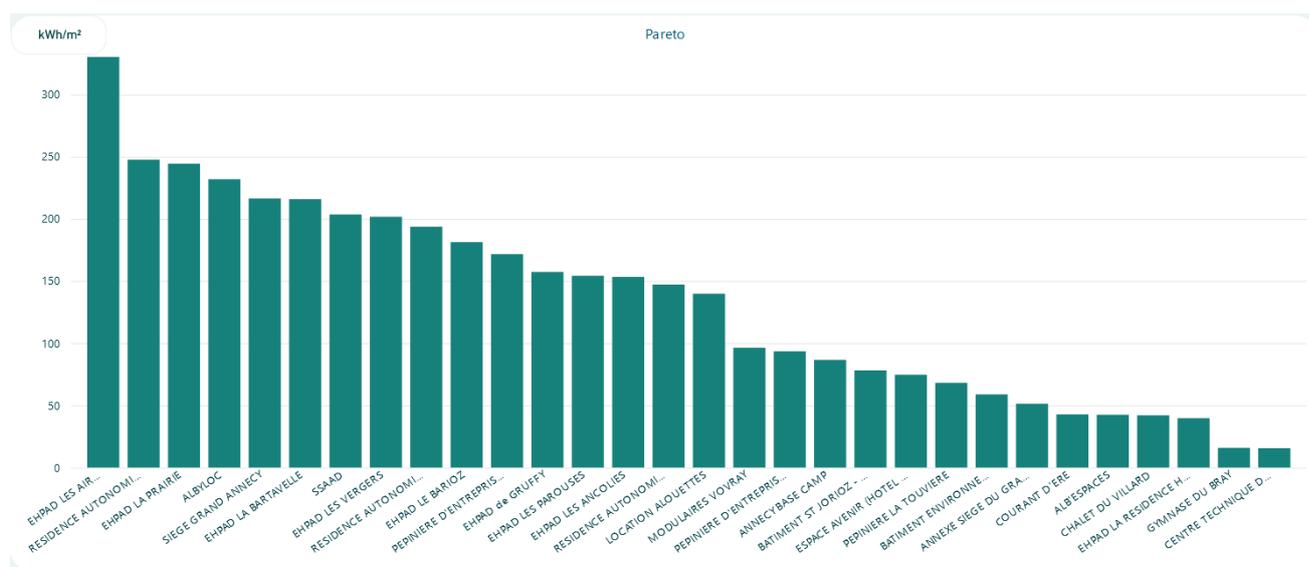
Le programme SEQUOIA finance au Grand Anncy un meilleur suivi énergétique, et les études préalables aux travaux de rénovation de son patrimoine, pour un montant subventionnable minimum de 400 000 € HT.

Ces financements, en permettant d'accélérer les études, nous permettraient de proposer rapidement des travaux de rénovation énergétique éligibles aux subventions du plan de relance consacrées aux bâtiments publics.

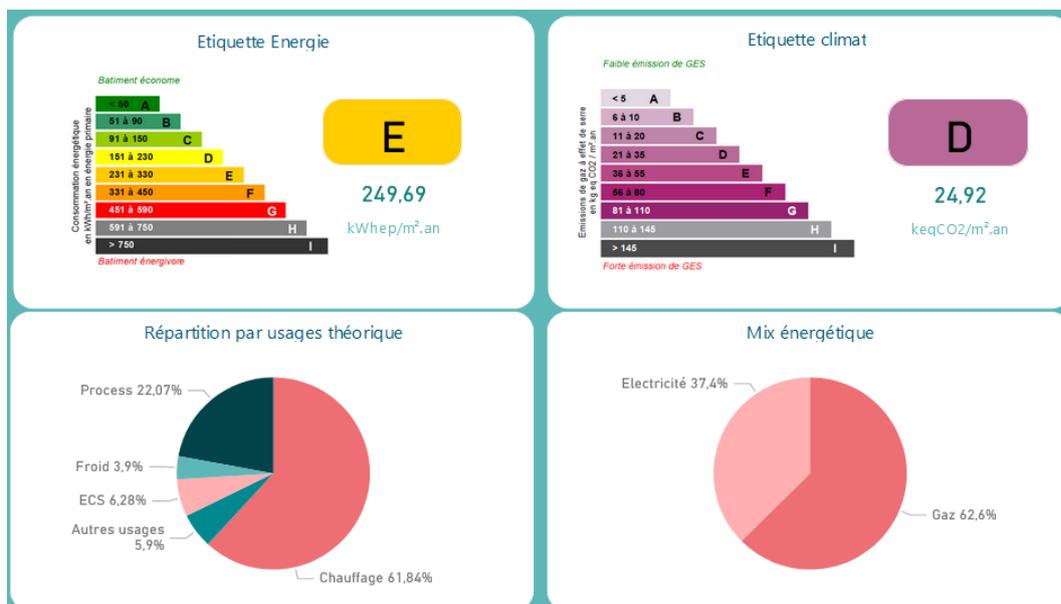
Le patrimoine bâti du Grand Anncy :

Assistance pour la rénovation énergétique et décret tertiaire

Nous avons sollicité le cabinet Sobre Energie pour l'assistance à la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la rénovation énergétique de notre patrimoine. Dans ce cadre le décret tertiaire impose la réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050. Avant la mise en place du plan d'actions, un travail pour le recensement des données patrimoniales et énergétiques a été entrepris et les données ont été intégrées sur une plateforme de management de l'énergie



Suivi multi site – consommation énergétique par m² et par bâtiment



Fiche synthèse énergétique et environnementale mono site

Etudes thermiques pour la rénovation du Siège, Galiléo et Alb'espaces

En lien avec le décret tertiaire et le PCAET, des études ont été menées avec le bureau d'études Phoenix Energie pour la rénovation énergétique du Siège du Grand Anancy ainsi que des pépinières d'entreprises Galiléo et Alb'espaces. Des diagnostics ont d'abord été réalisés pour évaluer le niveau de performance thermique actuel des bâtiments, puis des préconisations sur l'enveloppe, les systèmes énergétiques et l'usage ont été proposées et estimées en terme de coût et de gain énergétique.

Contractualisation avec un AMO pour le suivi des installations de chauffage, ventilation et climatisation dans l'objectif d'atteindre un degré de performance énergétique.

La société Walterre a développé une méthodologie pour analyser et optimiser les systèmes énergétiques (chauffage et production ECS). Dans le cadre de cette étude, un audit des installations du GRAND ANNECY et du CIAS a été réalisé comme état des lieux, afin de programmer un plan d'action des opérations de rénovation ou de travaux à réaliser à court et long termes. L'étude doit permettre également de réduire les consommations énergétiques, de pérenniser les matériels, de valider la sécurité des biens et ainsi d'engager la démarche de transition écologique.

Contractualisation avec un AMO pour le suivi du marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation

Le GRAND ANNECY s'est adjoint les services de la société Walterre pour une aide dans le suivi du marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation.

Ce suivi s'appuie sur les études réalisées au préalable, afin d'orienter le prestataire, du marché, dans les missions qui lui sont confiées, pour tendre vers un objectif de performance énergétique des installations.

Le rendement du réseau d'eau potable (action 15 du PCAET)

Les moyens humains et financiers de la Direction ont permis d'atteindre un rendement de 81,4% en 2020 (79,8% en 2019) grâce à la recherche des fuites et aux travaux réalisés pour les supprimer. 288 fuites ont été réparées sur le réseau et les branchements d'eau. Plus de 3,5 kms de conduite renouvelés en 2020.

L'amélioration du rendement sera poursuivie. Cela permet de réduire le gaspillage de l'eau potable, mais aussi de l'énergie nécessaire à son pompage et à son traitement.

Périmètre Grand Annecy	2017	2018	2019	2020
Rendement net du réseau	78,3%	73,6%	79,8%	81,4%
Indice linéaire de pertes (m3/j/km)	6,8	8,6	6,1	5,8
Nombre de réparations de fuites sur canalisations	147	174	145	130
Nombre de réparations de fuites sur branchements	246	210	174	158
Nombre de réparations de fuites - total	393	384	319	288
Linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une recherche de fuite préventive (en km)	116,2	178,5	524,9	484,0

Le plan de mobilité interne du Grand Annecy : (action 11 du PCAET)

Approuvé par délibération du bureau en date du 29 mars 2019 le plan d'actions (25 actions) concerne

- ✓ La définition d'une stratégie de stationnement (vélo-voiture- autopartage)
- ✓ La promotion du covoiturage
- ✓ La promotion du vélo
- ✓ La promotion des transports en commun
- ✓ La mise en œuvre de temps forts au cours de l'année
- ✓ L'organisation du travail et de la mobilité

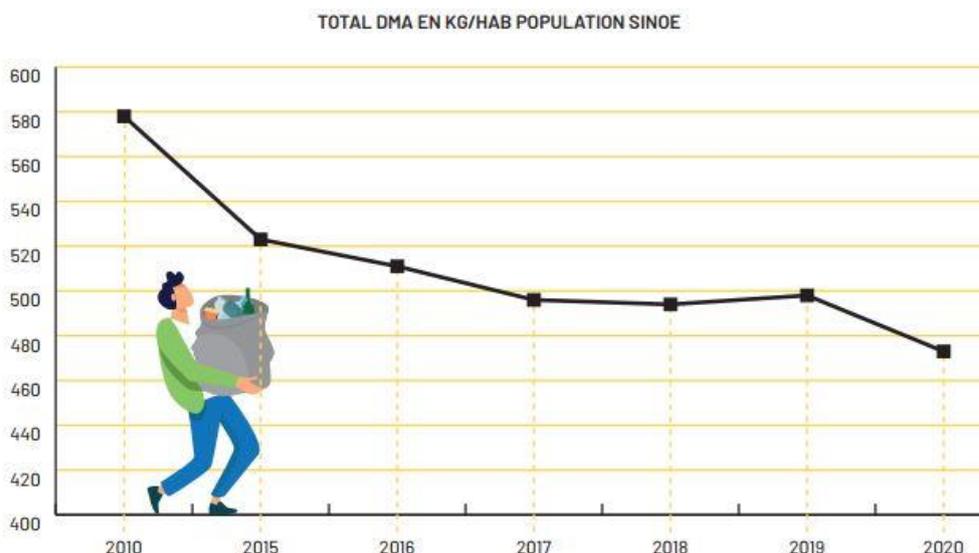
Les actions mises en œuvre et terminées en 2020 :

- ✓ Le réaménagement des stationnements vélos en surface et en ouvrage au siège de l'Agglomération
- ✓ L'installation d'une voiture en autopartage au siège du Grand Annecy
- ✓ L'acquisition de 20 Vélos à assistance électrique pour équiper les différents sites du Grand Annecy et un usage fréquent de ces VAE répartis sur 9 sites ;
- ✓ La mise en place du forfait mobilité durable : délibération du Conseil de communauté en date du 19 décembre 2019. Ce forfait mobilité durable, d'un montant de 200 € concerne les trajets domicile – travail et vise à encourager les mobilités actives et partagées. Un décret d'Etat est attendu pour sa mise en œuvre effective dans la fonction publique territoriale.
- ✓ La participation au challenge mobilité de la Région AURA

La valorisation des déchets (action 16 du PCAET)

Production de **473 kg** par habitant en 2020 pour un taux de valorisation matière de 43% (recyclage + compostage) / 98 178 tonnes de déchets collectés dont 30% en déchèterie

Evolution des tonnages



Des déchets recyclés en Europe



Animation et communication sur tout le territoire

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Lors d'opérations de type
« Communication Engageante »

Pour améliorer les performances de tri en habitat vertical, le Grand Annecy a mené une opération de sensibilisation en porte à porte de grande envergure sur la commune nouvelle d'Annecy.

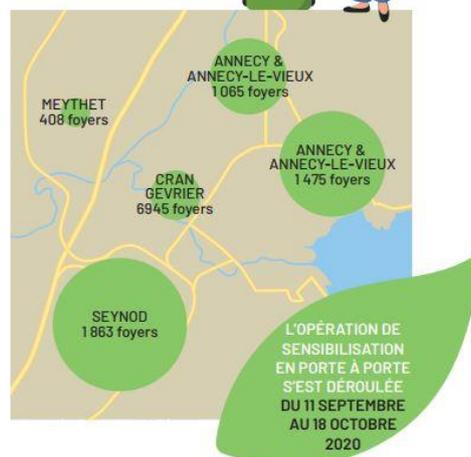
Des caractérisations des bacs de tri ont été réalisées en amont et en aval de la sensibilisation en porte à porte, par les agents de collecte et les animateurs de tri afin de mesurer l'impact quantitatif de l'opération de sensibilisation.



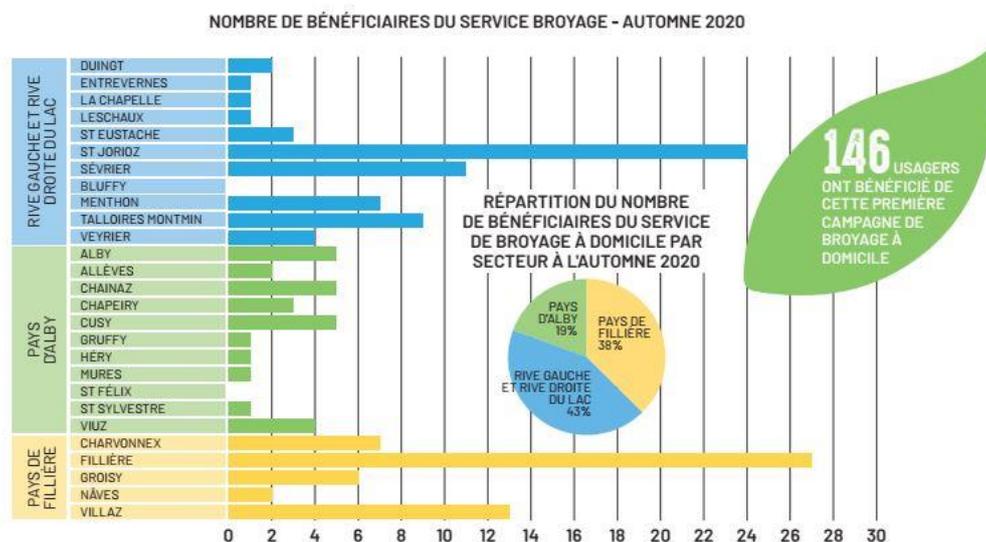
Plus de **2850 FOYERS** sur les **4700 CIBLÉS** ont été sensibilisés en porte à porte, ce qui représente un **TAUX DE PRÉSENCE DE 60%**

60% des habitants rencontrés se sont engagés à trier un emballage supplémentaire, **33% NE FAISAIT PAS D'ERREURS DE TRI**

Plusieurs secteurs étaient concernés sur les communes déléguées d'Annecy, d'Annecy-le-Vieux, Meythet, Cran-Gevrier, Seynod.



Une nouvelle action qui remporte beaucoup de succès : le broyage à domicile



Les données chiffrées 2020

	2017	2018	2019	2020
COMPOSTAGE				
Nbre de sites compostage partagé	105	127	158	185
Nbre de composteurs individuels	8 218	8 809	9 561	10 174
Nbre de lombricomposteurs	420	579	765	829
Tonnage annuel évité/ mise en place de sites compostage partagé. Nbre de sites/15 foyers/84kg par foyer	132	160	199	233
Tonnage annuel évité/ mise en place composteurs individuel. Nbre de composteurs (75 kg/ hab/an de déchets de cuisine (sur base 2 pers./foyer) et 25 kg de déchets de jardin par foyer)	1438	1542	1673	1780
Tonnage annuel évité/ mise en place lombricomposteurs. Nbre de lombricomposteurs/80kg	34	46	61	66
BROYAGE A DOMICILE				
tonnage de branches réutilisées in situ (estimation)				160
STOP PUB				
Taux d'autocollants stop pub apposés en % (enquête Adrexo)	40,3	40,3	40,3	42,6
Nbre de foyers équipés(enquête Adrexo)	36 609	36 609	36 609	39 887
Tonnage annuel évité. Nbre foyers/35kg	1281	1281	1281	1396
COUCHES LAVABLES				
Nbre de personnes ayant participé aux réunions d'informations	68	122	155	123
Nbre de foyers en couches lavables	48	58	64	50
Tonnage annuel évité. Nbre foyers/300 kg/an	14,4	17,4	19,2	15
REPARATION / REEMPLOI				
Tonnages évités suite à la réparation de vélo et à la valorisation des vélos non réparables en tonne (Roule & Co)(poids moyen d'un vélo: 20kg)	6,4	5,1	5,92	9,66
poids des objets ayant une 2 nd e vie dans le cadre de la Zone de gratuité "un samedi de récup"		1,8	3,2	0
poids des objets ayant une seconde vie dans le cadre des journées Printemps et automne du réemploi			0,76	0,2
Nbre d'objets réparés (Repair café) de sept 19 à juin 20 (source repaircafe74.free.fr	486	526	835	474
poids des objets réparés (7kg/objet en moyenne)	3,4	3,7	5,85	3,318
Textile collecté en tonne	859	640	565	712
GOBELETS RÉUTILISABLES				
Nbre de gobelets empruntés	54 900	79 085	91 412	0
Nbre de gobelets utilisés	-	42 533	61 125	0
Tonnes évitées suite au prêt de Gobelets réutilisables (gobelet 25cl=5g)	0,27	0,40	0,46	0
DÉCHETS ALIMENTAIRES				
Tonnage évité suite à la collecte des déchets alimentaires lors d'évènements	3	6,4	6,9	0
TOTAL				
TONNAGES ÉVITÉS	3 772	3 704	3 822	4 376

Le Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire CODEC

Objectifs : Mettre en réseau et sensibiliser les acteurs institutionnels, économiques et de la société civile sur le thématique de l'économie circulaire

Animation du réseau à impulser avec de nouveaux acteurs / travail en transversalité avec les Directions de l'Économie, Aménagement et de l'Action environnementale

Mais 2020 a été aussi une année marquée par :

- ✓ L'impact de la crise sanitaire
- ✓ La validation de l'équipe de Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la déchèterie intercommunale d'Epagny - Metz Tessy.
- ✓ La finalisation du projet de réaménagement de la plate-forme dédiée aux végétaux de Villaz
- ✓ Le développement des collectes de déchets alimentaires auprès des professionnels des zones d'activités
- ✓ Le maillage de points de tri et le développement du tri sur les plages

Et l'estimation des émissions de GES de la valorisation des déchets

Chaque année, les émissions de GES en TeCO2 sont estimées sur l'ensemble des tonnages collectés en porte à porte et en déchèteries.

ANNÉE	EMISSIONS DE GES EN TeCO2 SUR L'ENSEMBLE DES TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE (ESTIMATION)	dont	
		déchets incinérables	déchets recyclables
2017	20 998	18 633	2 365
2018	21 089	18 870	2 220
2019	20 737	18 390	2 347
2020	20 234	17 947	2 287

EMISSIONS DE GES EN TeCO2 SUR LES TONNAGES DE DÉCHÈTERIE

2017	3 351
2018	3 349
2019	3 517
2020	3 427

Une estimation des émissions de GES peut également être effectuée pour mesurer l'impact d'actions spécifiques.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES EN TeCO2 PAR LE COMPOSTAGE

2017	174
2018	190
2019	210
2020	225



Orientation 1.3 : Favoriser l'engagement des acteurs économiques

L'Adoption du contrat de territoire d'industrie et de transition écologique (CTITE)

Le 21 février 2020, l'Etat, l'ADEME, la Région, le département, le MEDEF, BPI France, Business France, CLD Pôle Emploi, action logement, CDC Banque des territoires et le Grand Anancy ont signé le contrat territoire d'industrie et de transition écologique 2019 – 2022.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement industriel durable compatible avec la trajectoire carbone de la France et la préservation de l'environnement local. Les signataires partagent en particulier les ambitions et priorités suivantes :

- ✓ Accompagner les industriels dans leurs mutations leur permettant de faire face aux enjeux climatiques
- ✓ Permettre la croissance des filières de rénovation du bâti, d'installation et d'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable à un niveau permettant de réaliser les objectifs énergétiques du PCAET
- ✓ Accompagner les salariés du territoire dans leur parcours résidentiel et leur mobilité quotidienne pour dynamiser la création d'emploi sans accentuer la pression sur l'environnement et les infrastructures.

On citera les actions suivantes en lien direct avec le PCAET :

- ✓ Le centre de ressource pour la transition environnementale des entreprises de St Jorioz
- ✓ Atteindre 300 kms d'itinéraires cyclables en 2030 contre 150 kms en 2017
- ✓ Définir le réseau de TCSPi de l'Agglomération et engager sa mise en œuvre
- ✓ Permettre l'émergence d'un « RER » du bassin annécien en s'appuyant sur les lignes Anancy – Annemasse et Anancy- Aix les Bains
- ✓ J'éco rénove mes bureaux : lancer un service d'accompagnement sur le modèle de celui consacré aux particuliers.
- ✓ Développer la filière du solaire sur le territoire (thermique et photovoltaïque)
- ✓ J'éco rénove mon logement : mobiliser les entreprises pour répondre à la croissance de la demande de travaux de rénovation énergétique des logements.
- ✓ Accélérer la réalisation de bâtiments neufs à énergie positive
- ✓ Engager une politique de gestion intégrée des eaux pluviales urbaines

Le Fonds air entreprises (action 3.2 convention Région)



Dispositif financé par la Région dans le cadre de la convention qualité de l'air et le Département de la Haute Savoie dont l'objectif est d'accompagner les entreprises du territoire (entreprises de toutes tailles) pour réduire leurs émissions de polluants atmosphériques. Les polluants ciblés sont les PM, le NOx et les COVNM. Le secteur économique représentait en 2017 13% des émissions de particules fines PM 10, 15% des oxydes d'azote et 32% des émissions de composés organiques volatiles. Les projets éligibles sont ceux qui permettent d'aller au-delà de la mise en conformité réglementaire.

Réalisation de l'étude de préfiguration en 2020

Définition du dispositif suite à l'étude de préfiguration au comité de pilotage du 1^{er} décembre 2020.

Le lancement du Fonds air entreprises a été autorisé par le Conseil communautaire du 4 février 2021 pour un montant total du Fonds de 1 250 000 €. Celui-ci a validé le plan de financement tripartite, le règlement d'attribution des aides et les modalités de fonctionnement du Fonds.

Premier dossier d'entreprise étudié décembre 2020

Véhicules propres (action 1. 5 de la convention Région)

Le Grand Annecy a déposé le dossier à la Région pour le financement de véhicules propres.

... Véhicules Grand Annecy

... Véhicules pour les communes du Grand Annecy

Stationnement pour véhicules propres (action 1.2 de la convention région)

Dépôt du dossier à la région concernant les travaux du parking de surface au siège du Grand Annecy afin d'aménager 2 places de covoiturage, 1 place d'autopartage et 1 place pour véhicule électrique.

Plan mobilité entreprises (action 1.8 de la convention Région) Aide à l'acquisition de 20 VAE pour le Grand Annecy

Aide à l'acquisition de VAE pour trois communes du Grand Annecy (Annecy, Menthon-Saint-Bernard et Sevrier).

Chantiers air climat

Dossier déposé le 8 avril 2020 auprès de l'Ademe (Agence de la transition écologique) dans le cadre de l'Appel à projets AACTAIR 2020.

Par courrier en date du 12 octobre 2020, l'Ademe, informe le Grand Annecy de l'accord de son soutien financier dans le cadre de l'Appel à Projets AACTAIR 2020.

Le projet est de développer une charte « chantiers Air Climat » sur l'Agglomération du Grand Annecy ». Charte adaptée au territoire et partagée avec les acteurs concernés. Le projet se déroulera en plusieurs phases :

- Benchmark des initiatives similaires et reproductibilité sur le territoire du Grand Annecy
- Identification et diagnostic des chantiers du territoire et acteurs concernés
- Définition du contenu de la charte « chantiers Air Climat » du Grand Annecy

Suite à la consultation lancée pour la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : la réunion de lancement de la démarche a eu lieu le 20 janvier 2021 en présence du prestataire retenu : rappel des objectifs, contenu de la démarche, planification du projet et recensement des parties prenantes.

AXE 2 : MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Orientation 2.1 : Contribuer à la transition par l'aménagement du territoire

Pré Billy : un projet de quartier durable (Action N°23 du PCAET)

- Un projet partagé et concerté. L'objectif est de poursuivre, tout au long de l'aménagement, les ateliers de concertation menés dès les études préalables (ateliers thématiques, visites, mini-rencontres avec des professionnels, réunions publiques, partenariat avec les établissements scolaires locaux : école primaire, lycée Lachenal, l'ISETA). Depuis le début de l'année 2020, la maison du projet a également ouvert ses portes pour répondre aux questions des habitants et présenter la maquette du projet ;
- Un parc habité. L'environnement est préservé en prenant en compte la trame verte et bleue du site (*ruisseau du Goleron et deux zones humides*) et mis en valeur pour développer des ambiances naturelles reliant les polarités urbaines : gare et commerces, équipements scolaire et sportifs, chef-lieu... Une pépinière à Pré Billy permettra de faire grandir des végétaux qui seront replantés plus tard sur le site de l'écoquartier. Des espaces de jardins partagés et de vergers collectifs permettront de développer le lien social au sein du quartier.
- Une intermodalité agile qui met en lien :
 - Des espaces qualitatifs dédiés aux mobilités actives (piétons, cycles). L'axe principal traversant le quartier est réservé aux modes doux et à la ligne Ryhtmo ;
 - Le réseau ferroviaire (Gare à 5mn centre Annecy) ;
 - Les véhicules en auto-partage ;
 - Une gestion du stationnement optimisée.
- **Des objectifs énergétiques ambitieux** avec notamment la conception d'un réseau de chaleur géothermique et la construction de bâtiments favorisant la qualité environnementale (sobriété énergétique, matériaux, sensibilisation des futurs résidents...). Une trame noire étudiée avec des points lumineux commandés à distance. **Une offre de logements pour tous**, réalisable dans une opération d'ensemble par péréquation entre les logements libres et maîtrisés : logements aidés (33%) et 20% à prix maîtrisé (*dont 6.66 % en BRS*), intégrant les besoins en logements des seniors.
- **Une offre d'économie collaborative** avec la mise en place d'un service de conciergerie à l'échelle du quartier et des tiers lieux participatifs et évolutifs. Des équipements publics (petite enfance, culture...) viendront compléter les services offerts aux habitants

Chez Chamoux : un projet de zone d'activités durable

Ce projet d'extension de la zone d'activité de Chavanod, destiné à des artisans, prend en compte dès la conception, tous les objectifs du plan climat.

La production d'énergie solaire et un réseau de chaleur sont étudiés.

Une attention particulière est portée à l'intégration environnementale et paysagère (notamment le long d'un corridor écologique à l'est).

Les études orientent le plus possible les constructions vers l'optimisation foncière, la densité et la compacité.

Enfin, les nouvelles mesures de gestion des eaux pluviales sont mises en œuvre.



Les labels Ecoquartier
œuvrent de ces objectifs.

et Biodiversity



garantiront la mise en

Orientation 2.2 : Planifier une mobilité durable

Les transports urbains et interurbains de voyageurs (action 26 du PCAET) :

L'année 2020 est la cinquième année d'exploitation du réseau de transport de voyageurs de l'agglomération du Grand Annecy par la SPL SIBRA. Ce contrat d'une durée de 6 ans arrivera à échéance fin 2021.

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu des conséquences importantes sur l'activité de la SIBRA.

Les éléments qui caractérisent **l'évolution de l'activité 2020 sur le réseau SIBRA** sont les suivants :

- Une offre de transport en diminution de 1,7% du fait de la réduction des services suite à la COVID-19, alors que l'offre kilométrique aurait dû être en progression du fait de :
 - L'effet en année pleine du réaménagement du nouveau réseau urbain, articulé autour des deux lignes fortes Rythmo 1 et 2
 - La mise en service de la ligne Rythmo 3 à compter du 1^{er} septembre 2020
 - L'effet de la mise en place de la desserte hivernale du Semnoz (création des lignes S1 et S2) et du renforcement de la ligne des Glières (G1) le 18 décembre 2019, ainsi que l'effet de la mise en place des lignes S3 Duingt / Semnoz et G2 Thorens / plateau des Glières le 16 décembre 2020
 - L'extension de la plage de fonctionnement du service Handibus et la simplification des conditions d'accès à ce service, en novembre 2020
- Une forte diminution de la fréquentation sur le réseau, malgré la bonne fréquentation des services saisonniers.
- Le développement de l'activité Vélonecy, avec l'augmentation de la flotte de vélos à assistance électrique (1250 VAE fin 2020), qui favorise une mobilité plus douce et plus respectueuse de notre territoire.

Parmi les **autres faits marquants** de l'année 2020 :

- Lancement de la billettique OÙRA le 16 novembre 2020 sur le réseau SIBRA, avec une large campagne de communication intitulée « **Je monte, Je valide !** » : Mise en service

et inauguration de la billettique le 16 novembre 2020, sur l'ensemble du réseau urbain et des lignes interurbaines qui desservent le Grand Annecy. La transition vers la billettique OÙRA a été un succès :

- environ 10 000 cartes OÙra sont en circulation sur le réseau SIBRA du Grand Annecy à ce jour

- environ 30 000 BSC ont été vendus auprès des dépositaires et de l'agence, ne sont pas pris en compte dans ce chiffre les ventes de BSC pré-encodés réalisées à bord par les conducteurs

- SIBRA a enregistré +4000 nouveaux abonnés, c'est-à-dire des abonnés inscrits dans la nouvelle base de données OÙra qui n'étaient pas présents dans l'ancienne base de données de la SIBRA.

- Concertation avec l'ensemble des partenaires « mobilité » et élus afin d'améliorer les déplacements autour du Lac d'Annecy pour l'été 2021 ; 10 actions ont découlé de 2 conférences.

Les transports scolaires :

Les faits marquants de la rentrée scolaire 2020 sont les suivants :

- Des effectifs inscrits par le Grand Annecy stabilisés à 4 300 élèves
- Des inscriptions et des paiements effectués presque exclusivement en ligne (respectivement 95 % et 87 %)
- De nouveaux abonnements proposés sur la plateforme en ligne : abonnement jeune annuel SIBRA adossé à la carte Grand Annecy et abonnement scolaire réglementé SNCF (ASR)
- Le déploiement de la billettique légère 2School sur les circuits gérés par le Grand Annecy, impliquant l'usage de cartes sans contact et générant notamment des données de fréquentation réelle
- Le remboursement forfaitaire des cartes de transport, au prorata du nombre de jours de suspension totale des services liée à la pandémie.

Léman Pass

La mise en place du Léman Express a eu lieu dans un contexte chaotique : grèves puis crise sanitaire de la Covid-19. Toutefois, le Léman Pass enregistre des résultats de recettes prometteurs. L'espace SIBRA a effectué les premières ventes du produit transfrontalier Léman Pass intégrant la zone SIBRA et au moins un parcours transfrontalier (total recettes effectué par la SIBRA en 2020 : 1 619CHF).

Perspective 2021 : diffuser la campagne de communication Léman Pass

Projets Ferroviaires

Les échanges techniques se sont poursuivis avec la Région en vue de la mise en service du produit tarifaire intégré SIBRA/TER.

Le Grand Annecy a participé à l'enquête publique réalisée par SNCF Réseau dans le cadre du projet de doublement ferroviaire Annecy-Aix. Ce projet co-financé par le Grand Annecy a avancé, avec la finalisation des études AVP.

Perspectives 2021 : signature des accords partenariaux de co-financement pour la phase projet et consultation des entreprises.

Le Plan de Mobilité 2030 prolonge le PDU

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) a fait évoluer le Plan de déplacements urbains (PDU) en Plan de mobilité (PDM). Ce changement entrera en application au 1er janvier 2021.

Aussi, il sera nécessaire de transformer le PDU en PDM. Ce document de cadrage obligatoire va programmer la politique de mobilité de l'Agglo pour les 10 ans à venir.

Ce Plan de mobilité s'articulera avec les autres grands documents stratégiques du territoire : le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), le PLUi Habitat Mobilités Bioclimatique, le Projet de territoire Imagine le Grand Annecy.

Dans l'élaboration de son PDM, le Grand Annecy fait le choix de 6 orientations stratégiques :

- Développer un réseau de transports collectifs attractif et performant pour tous
- Favoriser les modes actifs
- Engager une gestion innovante du réseau routier pour améliorer les conditions de sécurité et de fluidité
- Inciter à l'évolution des comportements
- Redéfinir et aménager un espace public apaisé, de qualité et végétalisé et garantir la cohérence entre mobilité et politique d'aménagement du territoire
- Animer, suivre et évaluer le PDM ensemble.

Le Plan de mobilité prolongera le PDU avec un plan d'actions renforcé autour de trois idées fortes : la qualité de l'air, ville apaisée et une ville de proximité.

Perspective 2021 :

- Arrêt du projet de PDM par le Conseil
- Consultation des Partenaires Publics Associés
- Enquête publique

Politique cyclable / Infrastructures 2020 (action 27 du PCAET) :

Etude points noirs cyclables :

- Concertation avec associations, citoyens, entreprises et partenaires publics, identification et priorisation des points durs cyclables à traiter sur le territoire de l'ex-C2A afin de traiter les discontinuités cyclables ponctuelles.

Etude axes cyclables structurants :

- Etude de faisabilité sur 3 axes cyclables : Pringy – Allonzier (7 km) ; Saint Martin Bellevue (Mercier) – Groisy Le Plot (7 km) ; Seynod – Saint Félix (15 km).
- Objectif de l'étude ☞ proposer des itinéraires les plus efficaces possibles et soulever toutes les contraintes liées à la réalisation de ces tracés.

Appel à Projet : discontinuités cyclables :

- 5 dossiers déposés : 4 lauréats => Creusettes-Toriolet / Jourdil / RD908b / Gillon.

Vélonecy & consignes sécurisés : 300 VAE de plus, achetés en 2020, portant la flotte à 1200 VAE.

P+R / PEM : lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude et la réalisation de 5 P+R sur le territoire du Grand Annecy.

Plan Covid mobilités :

- Pour les communes : Achat et mise à disposition de 30 aires de services vélos (pompe et totem outils) ;
- Pour les communes : Achat et mise à disposition de 85 racks à vélos (1000 stationnements temporaires) ;
- Vélonecy : Achat de 15 vélos cargos légers pour familles et professionnels ;
- Etude & évaluation d'aménagements cyclables temporaires (Bvd Lycée Decouz ; Viaduc du Rhône ; Quai Eustache Chappuis) ;
- Résorption de points noirs cyclables « court terme » ;
- Mise en place de jalonnement cyclable temporaire ;
- Lancement d'un pool multi compétences (aménagement & communication : notamment page fb Grand Annecy mobilités)
- Plan papier des itinéraires cyclables du Grand Annecy ;

Schéma Directeur Cyclable : définition de la politique cyclable du territoire pour les 10 prochaines années selon 7 axes : aménagements, stationnement, mise à disposition et entretien, intermodalité, apprentissage, aides et incitations, communication animation

Orientation 2.3 : Accélérer la transition vers des logements sobres en énergie

Le Programme Local de l'Habitat du Grand Annecy (PLH)

Le PLH du Grand Annecy est en cours de mise en œuvre.

Deux dispositifs principaux du PLH :



Le Grand Annecy met en place un nouveau dispositif d'accompagnement à la rénovation qui s'adresse aux propriétaires ou copropriétés qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap ou de mise en accessibilité de leur immeuble.



Action 36 du PCAET

Dispositif initié en 2013 par la ville d'Annecy pour la rénovation des copropriétés. Le Grand Annecy a élargi le dispositif à tous les logements, y compris les maisons individuelles et sur tout son territoire. Il finance tous travaux d'isolation générant désormais au-moins 35% d'économie d'énergie. Le Grand Annecy apporte les conseils et l'accompagnement, du projet à la réalisation des travaux.

Les prestataires groupés Asder et Soliha ont été retenus pour accueillir le public, l'informer sur les dispositifs et financements en place et l'orienter vers l'opérateur de *J'écorénove mon logement*.

En 2020, Soliha a été en contact avec 354 propriétaires de maisons individuelles, a effectué 144 visites à domicile et a accompagné 54 propriétaires dans la réalisation des travaux. Pour les ménages accompagnés ayant effectué de travaux en 2020, le gain énergétique moyen a été de 41% pour un coût moyen des travaux de 27 800€.

Soliha a été en contact régulier avec 150 copropriétés. Depuis le début de la crise sanitaire, les AG de copropriétés ont eu interdiction de se réunir pendant les confinements successifs. Pour cette raison, en 2020 seulement 10 copropriétés ont voté des travaux pour environ 500 logements. Le gain énergétique moyen de ces 10 projets est de 31% pour un coût total des travaux d'environ 6,4M€. 12 copropriétés ont abandonné le dispositif parce qu'ils n'arrivaient pas à atteindre l'objectif de gain énergétique à 25%

Avec la crise sanitaire et ses mesures ainsi que les confinements successifs, les assemblées générales de copropriétés n'ont pratiquement pas pu se réunir pour voter des travaux. De plus, les entreprises ont été fortement entravées pour reprendre et continuer les chantiers commencés, ainsi que pour en commencer de nouveaux. Pour se préparer à la reprise après la crise sanitaire, les élus du Grand Annecy ont voté la création de 2 postes (équipe de 3 agents au total) pour assurer l'atteinte des résultats d'amélioration des performances thermiques des logements : passer de 1.000 à 4.000 logements par an. Les recrutements seront effectifs en 2021.

Parallèlement, des démarches ont été faites sous l'impulsion des élus, pour rencontrer et auditionner des acteurs de la filière bois. Un atelier de travail a été institué avec Chambéry Métropole dans le cadre du pôle métropolitain. Pour le logement (notamment le logement social) et les constructions publiques, le premier objectif est de promouvoir la construction bois et le stockage de carbone. Une réflexion est engagée pour prendre en compte ces objectifs dans les financements du logement social.

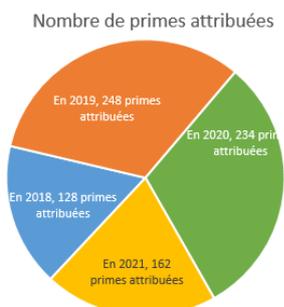
En lien avec la rénovation thermique, des investigations sont menées pour cerner la pertinence d'une production locale de laine de bois, à destination de la rénovation thermique des logements, avec un potentiel d'amélioration du confort thermique d'été.

Le Fonds air bois

Initié dès 2018 sur le territoire du Grand Annecy avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, le dispositif a poursuivi son déploiement :

Au 31/12/2020, 772 primes ont été attribuées depuis le début du Fonds air bois.

Au 1^{er} juillet 2020, la Région Auvergne Rhône-Alpes abonde au Fonds air bois. Le montant de la prime est porté à 2000 €, et à 3000 € pour les bénéficiaires Anah.



Les animations prévues n'ont pu être réalisées dans le contexte de la crise sanitaire.

Seul l'atelier pour les bénéficiaires a pu se tenir, en visioconférence, le 26 novembre 2020.

Une communication spécifique a été déployée sur 2 bennes à ordures ménagères du Grand Annecy.



AXE 3 VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Orientation 3.2 : Développer les circuits courts et l'économie circulaire

Continuité de la mise en œuvre de la convention agricole Grand Anancy et Chambre d'agriculture (actions 46 et 47 du PCAET)

- ✓ Restructuration foncière du Laudon
- ✓ Etat des lieux maraîchage et rencontre individuelles (CASMB)
- ✓ Réflexion sur le projet d'installation d'un maraîcher
- ✓ Réseaux et visites espace-test maraîchage de Besançon
- ✓ Lancement de la stratégie pastorale du Grand Anancy

Orientation 3.3 : Renforcer la production locale d'énergies renouvelables

Schéma Directeur des Energies (SDE)

Le SDE est une démarche co-pilotée avec la ville d'Annecy.

Le marché a été notifié le 10/07/20. Les études ont commencé en septembre 2020

Le premier comité de pilotage a eu lieu le 14 octobre 2020 avec la Ville d'Annecy, le Syane et le SIESS.

Le Schéma Directeur des Energies est l'action 49 du Plan Climat air Energie Territorial. Il a l'objectif de trouver des solutions concrètes pour :

- Développer les réseaux de chaleurs
- Développer les énergies renouvelables
- Sortir du fioul
- Développer les énergies alternatives pour les transports
- Diminuer la précarité énergétique
- Planifier l'évolution des réseaux d'énergie sur notre territoire.

Solaire :

Une première tentative d'Appel à Initiative Privé a été lancée à l'été 2020. L'objectif était de trouver une quinzaine d'entreprises favorables à la mise à disposition de toitures ou parkings pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques.

5 réponses reçues sur 60 prises de contact. Le reconfinement n'ayant pas permis de rencontrer toutes les entreprises, la démarche sera relancée en 2021 avec des moyens humains et techniques plus conséquent et un contexte plus favorable.

Réseaux de chaleur :

Poursuite des études sur un réseau de chaleur bois énergie sur Argonay et sur un réseau de chaleur géothermique de moyenne profondeur (2,5km) sur Annecy.

AXE 4 METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Orientation 4.1 : Préserver durablement la santé en adaptant l'habitat, l'environnement urbain et les activités humaines au changement climatique.

Plantation d'arbres



Objectif 28 du Projet de territoire et l'action 54 du projet de PCAET. Lancement de l'action avec les communes pour la plantation de fruitiers : Participation de 14 communes et plantation de 175 fruitiers.

Parking paysager – plage de Duingt

Orientation 4.2 : Maîtriser et partager équitablement la ressource en eau

Schéma directeur « eau potable » (action 61 du PCAET)

Engagé en 2019, il intègre la réalisation du bilan hydrique et de l'adéquation future entre les besoins et la ressource aux horizons 2030 et 2050 afin de confronter les capacités des installations et des ressources aux perspectives de développement du territoire.

Orientation 4.4 : Protéger les écosystèmes fragilisés par les pressions humaines et le changement climatique pour favoriser la séquestration carbone.

Le Contrat Territorial des Espaces Naturels Sensibles (CTENS)

A la suite de l'année 2019, l'année 2020 a été consacrée à la finalisation du CTENS du GA. Il s'agit d'un accord portant sur un programme d'actions et un plan de financement passé entre le Département de la Haute-Savoie et plusieurs maîtres d'ouvrage pour contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages.

Les 17 maîtres d'ouvrage ont participé à la rédaction des fiches actions les concernant. Chacun a approuvé avant fin 2020 le document contractuel du CTENS et son programme complet, tout en s'engageant à la réalisation de ses actions en propre.

Ainsi le Grand Annecy a délibéré le 17/12/2020 pour mettre en œuvre et co-financer les actions dont il est maître d'ouvrage, et il a pris la responsabilité d'animer le CTENS pour la période 2021-2025.

Le montant total des actions du Grand Annecy est estimé à 525 000 € HT en investissement et 1 186 760 € TTC en fonctionnement, pour la période 2021-2025.

LES ACTIONS 2020 DES COMMUNES

Les actions engagées par les communes en matière de développement durable apparaissent pour la première fois dans le rapport du Grand Annecy.

La Ville d'Annecy, EPCI de plus de 50 000 habitants, est dans l'obligation d'élaborer son propre rapport de développement durable. Les actions menées par la ville ne sont donc pas reprises dans ce rapport.

COMMUNE DE SAINT-JORIOZ

1. Energie

La commune de Saint-Jorioz a souscrit auprès du SYANE un contrat visant à établir un bilan énergétique de ses infrastructures et bâtiments publics afin de pouvoir entreprendre les aménagements nécessaires pour réduire les pertes énergétiques et la sur-consommation qui en découle. Ce contrat inclus également le suivi de l'évolution des contrats et consommation. La commune a lancé une étude l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments publics en vue d'autoconsommation ou de revente. Un réseau de chaleur avec production par géothermie est également à l'étude avec des premières conclusions remises au mois de mai. Un projet « Efficience » de l'éclairage public est également en cours toujours avec les SYANE pour une meilleure gestion.

La commune de Saint-Jorioz a également sollicité Grand Annecy afin de mettre en place une meilleure information et aide pour les citoyens concernant leur consommation, l'isolation de leurs bâtiments et leur mode de production d'énergie.

2. Social: Création d'une Epicerie Solidaire

Dans le cadre du développement Durable, le volet « Social » n'a pas été négligé avec la création d'une épicerie Solidaire. Cette initiative tend à promouvoir les circuits courts ainsi qu'à impliquer les citoyens les plus démunis dans une démarche de développement Durable (gestion des déchets, des emballages, approche pédagogique, lutte contre les gaspillages...)

3. Transports

Comme les années précédentes, et avec l'aide du L'agglo, la commune de Saint-Jorioz a poursuivi sa politique de promotion des modes doux ainsi que des transports en commune, l'initiative de la navette locale au sein de la commune visant à promouvoir les transports en commun et la multi-modalité. Mise à disposition d'un local (ancienne caserne pompier) en vue d'un établissement à l'année d'un station vélo Velonecy pour la création duopole multimodale (P+R, Navette, Vélo, Navette bus

Augmentation des emplacements de parking vélo dans différentes zones du village.

Travaux d'aménagement de voirie et notamment de site propre pour le transport en commun sur la départementale. Sensibilisation des seniors à l'utilisation des modes de transport collectifs pour leurs déplacements : intervention de l'association Wimmov

4. Travaux/urbanisme

Recyclage accru des matériaux de voirie en vue de leur réutilisation dans les nouvelles infrastructures

Nouvelles plantations (support Grand Annecy)

5. Tourisme

Sensibilisation de nos commerçants aux pratiques de développement durable, notamment dans le cadre de l'attribution du nouveau contrat de gérance de la plage.

Mise en place d'un guide de la plage incitant les usagers à un ensemble de bonne pratique dont des pratiques environnementales (action entreprise en collaboration avec les labels « Pavillon bleu »). Mise en place d'une bibliothèque à la plage

6. Scolaire/ petite enfance

Restaurant scolaire appliquant la loi EGalim – Commission « Menus » impliquant parents, élus et techniciens – Projet Educatif de Territoire en cours d'élaboration intégrant la notion de qualité de vie à l'école.

Inscrire dans le projet de rénovation/extension des locaux périscolaires du Village école, l'obligation d'atteindre le niveau basse consommation d'énergie et une qualité d'ambiance sonore compatible avec ce moment de restauration. Atteinte du niveau basse consommation d'énergie pour les locaux modulables faisant l'objet du réaménagement et de la rénovation – Superficie végétalisée dans les espaces extérieurs

COMMUNE DE CHAVANOD

Liste des actions engagées en 2020-2021 correspondant au PCAET :

- Isolation thermique et modernisation des systèmes de chauffage du centre technique municipal et de la salle polyvalente,
- Plantation d'environ 60 arbres,
- Mise en place d'un robot de tonte pour le terrain de football en herbe avec passage, de fait, à l'énergie électrique,
- Collaboration avec le Grand Annecy sur l'aménagement d'environ 1,1 km de voie verte le long de la RD 16,
- Mobilité douce : réalisation d'un sentier piétons le long de la RD 116 sur environ 1 km,
- Programmation de l'extinction de l'éclairage public à compter de l'automne 2021 (le temps de faire les ajustements techniques)

COMMUNE DE MONTAGNY-LES-LANCHES

- Projet d'installation en LED l'éclairage public de toute la commune entre 2021 et 2033 avec le Syane ;
- Vigilance régulière contre les dépôts sauvages d'ordures en associant les habitants pour une journée de nettoyage et le recueil de signalements des incivilités par nos administrés pour éviter la pollution de l'environnement.

COMMUNE DE GROISY

Différentes thématiques ont déjà été abordées, concrétisées ou envisagées et sont décrites ci-dessous :

- Création de zone 30 programmée (méconnaissance du dispositif d'aide) ;
- Extinction nocturne mise en œuvre sur le territoire depuis 2018 par l'installation d'horloges astronomiques de 11h à 5h du matin ;
- Jardins partagés dit jardins familiaux : 16 parcelles sont mises à disposition de locataires de baux sociaux en priorité depuis 2012 ;
- Démarche zéro pesticide : charte zéro pesticide signée en 8 mai 2016 entre la commune de Groisy, le SMECRU, la FRAPNA, l'agence de l'eau, le FREDON et la DRAF ;
- Installation d'une borne IRVE depuis 2017 sur notre commune ;
- Restauration du site de stockage des déchets verts communaux (site des communes) et valorisation par méthanisation de 50 tonnes annuelles de déchets verts ;
- Elaboration du schéma-directeur cyclable communal en amont du schéma directeur de Grand Annecy. Réalisation des équipements transitoires préconisés par l'agence Eco-Mobilité, avec en particulier :
 - Une voie centrale banalisée route de Lecy
 - Une voie partagée piétons/cycle et zone 30 sur le secteur Mairie-ecole
 - Installation d'une centaine d'emplacements de stationnement cyclables
- Zone forestière des Danfires : acquisition des parcelles restantes en cours pour mise en gestion ONF. Coupe et replantation avec essences durables dans le cadre du programme "1 arbre/1 habitant" prévue dès septembre ;
- Réalisation d'un bilan énergétique et initialisation de la rénovation énergétique de la mairie (lancement marché 2^{ème} semestre 2021) et de l'école maternelle (opération programmée et réalisation dans les 3 ans à venir) / Convention signée avec le Syane pour obtenir le soutien d'un conseiller énergie et réaliser les diagnostics énergétiques de l'ensemble du patrimoine ;
- Enquête environnement réalisée auprès de la population afin de comprendre les attentes des habitants et d'identifier des porteurs de projets citoyens ;
- Réalisation d'une enquête afin d'identifier les améliorations à apporter aux transports scolaires et remonter les besoins à Grand Annecy (Mr MAIRE vient de faire une réponse à Mr SIMIER, Maire adjoint délégué à l'environnement)
- Lutte contre 2 foyers de Renouée du japon

Un projet de restauration de la zone humide dite "de l'étang" est un projet important qui reste à lancer en collaboration avec le syndicat de rivière des Usses.